

## ENJEUX

# Sortir de l'aide pour entrer dans la co-opération

*Dans un contexte de complexification des relations internationales s'affiche l'ambition d'une nouvelle politique française de développement. L'occasion pour tous les acteurs de solidarité internationale de revoir leurs principes et leurs pratiques de coopération.*

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, le président de la République clôturait les premières Assises du développement et de la solidarité internationale organisées depuis quinze ans. Parmi les mesures phares annoncées, il y a d'une part le rétablissement d'un cadre national de concertation entre l'État, les élus et les acteurs de la société civile au travers du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), et d'autre part l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation (LOP) de la politique de développement pour la première fois dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République.

L'ensemble de ces travaux aura permis de discuter certains fondamentaux de la politique de développement de la France afin de l'adapter aux enjeux majeurs actuels et aux (dés)équilibres mondiaux. Et c'est le bon moment pour cela.

En effet, au premier chef de ces enjeux : l'état toujours persistant d'une grande pauvreté qui met des populations entières à la marge du monde. Et par-delà la misère prégnante, les inégalités qui se sont même accrues au sein, mais aussi entre les pays. Les révolutions arabes sont venues rappeler la cuisante réalité de croissances aux fruits non partagés et de l'enjeu majeur que représente le déséquilibre socio-économique au sein d'une société. Elles nous ont rappelé que croissance ne rimait pas forcément avec développement et épanouissement. Aujourd'hui, c'est dans les pays dits émergents, que le plus grand nombre de populations pauvres vivent toujours et ce, malgré des années de croissance forte à faire pâlir nos propres économies.

Le second enjeu concerne la question des ressources naturelles et de leur finitude. Constat maintes fois répété, sans pour autant modifier fondamentalement nos modèles de développement et nos modes de vie. Le manque d'engouement des principales puissances mondiales (hormis la France) pour le dernier Sommet de Rio, ne peut que nous inquiéter à ce sujet.

Le troisième enjeu est celui de la complexification des relations internationales et l'accentuation du caractère multipolaire du monde. L'Europe plongée dans une crise totale, sociale, économique, politique et

morale, s'interroge sur elle-même et prend le risque du repli. La sphère occidentale est bousculée par la montée de nouvelles puissances régionales et les États-Unis regardent de plus en plus vers l'Asie. C'est sans doute l'occasion de repenser notre place dans le monde et notre coopération par conséquent, dans un sens moins unilatéral que par le passé et plus réciproque. Nous y reviendrons plus bas.

## FAIRE CONVERGER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les temps se doivent donc d'être à la prospective active. L'année 2015 approche, avec son bilan plus que mitigé sur les engagements du millénaire pour le développement et l'occasion de repenser le système dans son ensemble. Que valent des politiques d'aide dont les moyens demeurent dérisoires face aux flux massifs de la finance et du commerce international ? Que valent les politiques de coopération pour soutenir l'agriculture locale lorsque la libéralisation des marchés et les conditions commerciales demeurent profondément inéquitables au point de ruiner tout effort de développement ? Aussi, il est temps que ces enjeux puissent sortir de la stricte politique d'aide pour concerner toutes les politiques. La France en tout cas semble tenter de réconcilier développement et développement durable pour verdir le premier et faire coïncider croissance, inclusion sociale et environnement. L'affaire n'est pas mince et il semblerait, à relire le discours du Président en clôture des Assises, que la France ait finalement privilégié l'économie, la sécurité (actualité Mali oblige), et l'environnement au détriment du volet social qui est paru pour beaucoup d'acteurs associatifs comme le parent pauvre de l'affaire. Dans le même temps, il faut le souligner, la France essaie-t-elle de peser sur les questions de redistribution en mettant en place la taxe sur les transactions financières, et en agissant pour renforcer les fiscalités locales afin de permettre aux États et aux populations de récupérer les fruits des investissements et de la croissance. Éléments d'une cohérence des politiques qui nous semblent aller dans le bon sens.



© Meyer/Tendance floue

## CORESPONSABILITÉ, RÉCIPROCITÉ ET COHÉRENCE

C'est dans ce cadre que la future loi se situera. Elle devra, selon nous, prendre en compte l'ensemble de ces éléments et faire preuve de vision, d'audace et d'innovation. Quelques suggestions en ce sens :

- Une politique coresponsable et réciproque d'abord, mettant en exergue les intérêts communs des États et des populations en rupture avec une pratique de la coopération qui a fait largement échec. La réduction des déséquilibres sociaux ou environnementaux n'est pas l'affaire du Sud uniquement. Dès lors, il s'agit de penser en termes de complémentarités internationales pour agir sur ces déséquilibres en priorité. Les dernières décennies ont vu exploser littéralement les inégalités, et cela partout sur le globe, y compris dans nos propres pays. L'exclusion sociale à laquelle s'additionnent les catastrophes environnementales constitue pour l'avenir une redoutable bombe à retardement. Reconnaisant les apports de chacun, on redonne sens au verbe co-opérer et on valorise les savoir-faire des sociétés du Sud mettant en œuvre une logique de réciprocité et de bénéfice mutuel. La France doit affirmer plus nettement la relation de solidarité qui permet également à la coopération de répondre à certains de nos propres besoins et déséquilibres domestiques.

- Une mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques avec les objectifs du développement. Parce que le développement est le fruit d'une convergence de facteurs et pas d'une politique unique, cette logique seule permettra de sortir d'une aide aux résultats mineurs et à l'impact quasi nul. Dans ce cadre, on peut rêver, peut-on même repenser le rôle d'un ministère du Développement non plus comme le pilote d'une politique étrangère, mais comme un coordinateur interministériel des politiques publiques de coopération, relevant par exemple du Premier ministre ?

- Une politique qui se construit sur quatre complémentarités clairement éta-

blies : avec les institutions multilatérales dont la France est un bailleur majeur ; avec les politiques européennes, dont la France est le second financeur, et qui constituent un espace privilégié pour favoriser convergence, efficacité et impact ; entre les différents dispositifs de la coopération française ; et enfin entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. En effet, la multiplication de ces derniers présente aujourd'hui un enjeu important. En sauvegardant le droit d'initiative des acteurs non étatiques, il semble important de favoriser les dispositifs de convergence pour réduire les effets pervers de la dispersion des efforts ou de leurs contradictions potentielles.

- Une politique démocratique et transparente enfin, impliquant les citoyens en permettant le débat public sur ses enjeux, son sens, ses objectifs. Cela également au travers de la mise en place d'instruments participatifs d'évaluation, ouverts aux parlements et aux sociétés civiles ainsi qu'aux partenaires de notre coopération. Coresponsabilité dans la mise en œuvre du partenariat, signifie également coresponsabilité dans l'évaluation des échecs et réussites partagées de ce partenariat.

Aussi, pour en revenir à la loi et au CNDSI, rarement aussi bonne occasion se sera présentée à nous pour oser cette rupture chère au nouveau ministère du Développement avec certaines politiques du passé. La France doit saisir cette occasion pour se projeter dès aujourd'hui dans le monde de l'après 2015, et faire entrer véritablement sa politique de développement dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

• **Philippe Jahshan,**  
délégué aux actions de coopération internationale à Solidarité Laïque